

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, Y. GROSPERRIN, C. LAMBERT, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, N. LAVIER, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), J-F. GARNIER (pouvoir à B. LACOMBRE)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 13 AVRIL 2015

Néant.

FINANCES ET GESTION

Contentieux d'assurance

A la suite de l'incendie du 12 mai 2014 ayant affecté leur maison du chemin des Gouttières, M. et Mme DA COSTA ont assigné le Service Départemental d'Incendie et de Secours ainsi que la commune au motif que les secours auraient été trop tardifs ou insuffisants, appréciation déjà catégoriquement infirmée par le SDIS, preuves à l'appui. Le conseil mandate à l'unanimité M^o Dominique CLEMANG pour assurer la défense des intérêts de la commune dans cette affaire et ester en justice.

URBANISME ET TRAVAUX

P.L.U.

Le conseil arrête à l'unanimité de ses 19 membres, tous présents ou représentés, le projet de PLU tel qu'il sera adressé par le support d'une clé USB aux 32 personnes publiques associées ; les envois en recommandé avec accusé de réception seront effectués une fois la présente délibération revenue acceptée de la sous-préfecture. Le dernier accusé de réception reçu déclenchera ensuite le délai d'étude de trois mois qui précèdera l'enquête publique.

Zone d'activités des Plantes

Techniques Topo a remis son levé topographique. Bernard LACOMBRE, accompagné de trois conseillers, a reçu le 11 mai la société Intermarché en la personne de M. MATHEVET pour préciser les conditions techniques et financières de la cession de terrain envisagée. La société Carrefour sera reçue le 28 mai. Les demandes de subvention concernant le rond-point ont été adressées au conseil départemental, tant pour l'aide générale de voirie que pour l'aide spécifique au titre des amendes de police.

Voirie et réseaux

La société ROUGEOT devrait commencer dans les tous prochains jours la réfection en béton bitumineux de la Grande rue et en émulsion bi-couches l'Impasse de la Petite Bonne. Concernant la réfection en béton bitumineux de la D 970 (route de Beaune et rue Jean-Baptiste Cautin) ainsi que de la rue Jules et Julien Maître en direction de Chagny, nous sommes dans l'attente de l'ordre de service qui sera délivré par le Conseil Départemental 71.

Les travaux d'amélioration du réseau des eaux pluviales, confiés à l'entreprise HUMBERT, sont en cours. Le conseil entérine à l'unanimité les appellations choisies pour les nouvelles voies communales : impasse de la Petite Bonne donnant sur la rue Fleurant et chemin de la Serverie donnant sur le chemin des Gouttières.

Bâtiments

Le remplacement des grandes baies vitrées en bois de la salle Alain Carillon par des menuiseries PVC a été commandé à la société THUBET.

La commission de sécurité a contrôlé la salle Alain Carillon, sans observations hormis l'affichage d'un plan de masse renseigné.

En matière d'accessibilité aux handicapés, l'ensemble des bâtiments communaux est conforme hormis le foyer familial et la salle de la Poste. Ces deux équipements rentreront dans la norme par installation d'une rampe d'accès réglementaire dans le courant de l'année.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Restaurant scolaire

La commune relance une consultation annuelle pour la fourniture de repas en liaison froide pendant l'année scolaire 2015 - 2016.

Bulletin d'informations

Le prochain numéro, prévu pour juillet, est en cours d'élaboration. L'équipe rédactionnelle auditionne les uns après les autres les agriculteurs de la commune pour la présentation de leur métier.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Commission Rive Gauche de la Dheune

Le projet de rectification des méandres n'a pu bénéficier de la participation des propriétaires riverains comme cela avait été un moment envisagé ; il devrait donc être réalisé directement par le syndicat sans l'aval des riverains.

Forêt

Le relevé des stères façonnés au titre de l'affouage et des têtes de chênes vendues séparément aura lieu les mercredi 20 mai et vendredi 22 mai ; rendez-vous à 14 h 00 route de Verdun après la maison forestière.

Plantations

Une plantation de jachère fleurie a été réalisée près du monument aux morts de Géanges ainsi que le long de la rue de la Croix Grimon en face de la propriété Tiercin.

Une plantation de pied de mur de remplacement a été faite entre la salle de la Poste et l'étang le long de la voie piétonnière de la route de Beaune.

Le programme de plantation 2015 a de façon générale privilégié les plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles.

Dés herbants

Il est rappelé aux habitants que l'utilisation de dés herbants chimiques est interdite dans les fossés et talus, le ruissellement entraînant dans les cours d'eau des polluants dangereux pour l'environnement.